Image not found or type unknown

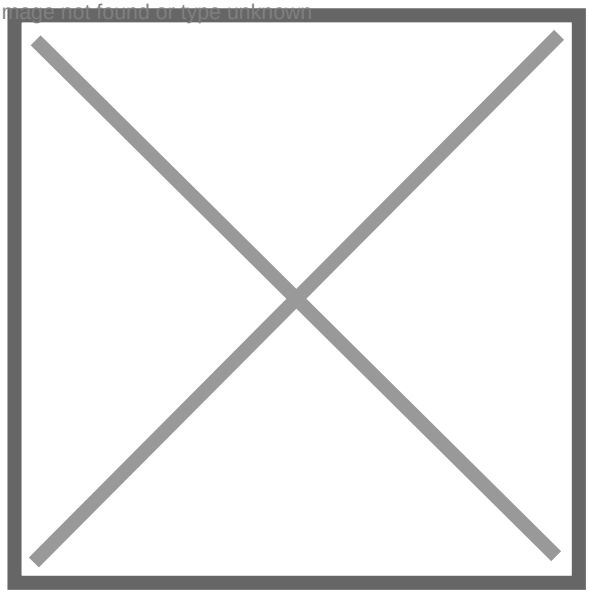

Partage garde d'un enfant pour les vacances d'été

Par **ange 54**, le **20/06/2013** à **08:40**

bonjour,

Mon ami est divorce depuis 7 ans il a une petite fille de 10 ans.Nous avons un souci concernant le partage de la garde de sa fille pendant les vacances d été.En effet habituellement mon ami avait sa fille 3 semaines en aout pendant ses congés.Aujourd hui son ex femme a décide sans nous en informe de prendre sa fille 15 jours en juillet 15 jours en aout et donc nous ne sommes pas d 'accord et son ex femme refuse de parler a mon ami aucune discussion n'est possible!!!elle passe par l intermediaire de sa fille pour nous informer.Sur la convention de divorce il n'est pas stipuler que cela doit etre 15 jours en juillet 15 jours en aout c'est juste ecris la moitie des vacances scolaires.Mon ami lui voudrais au moins que ce soit 1 mois complet chez nous 1 mois chez sa mère.Que pouvons nous faire?Quels recours avons nous?Surtout que nous avons peut de temps pour agir les vacances étant dans une quinzaine de jours.Merci

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés